

INTRODUCTION

Afin de répondre aux exigences de la nouvelle réglementation issue de la Loi sur l'Eau du 3 Janvier 1992, la commune de **SIEVOZ** a décidé de réaliser un **SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**.

Ce document a pour objectif de définir les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées, conformément à la législation, (pour l'assainissement collectif et pour le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif) et de répondre aux préoccupations des élus qui sont :

- ❖ l'évacuation et le traitement des eaux usées et pluviales ;
- ❖ **Le respect du milieu naturel** en préservant les ressources en eaux souterraines et superficielles selon les objectifs de qualité fixés et la maîtrise des eaux pluviales ;
- ❖ **L'intégration de ce Schéma Directeur d'Assainissement dans les orientations futures d'urbanisme de la commune** de façon à garantir une cohérence entre développement des constructions et équipements ;
- ❖ **La possibilité d'assurer le meilleur compromis économique possible** et de mettre en œuvre une gestion globale de l'eau, efficace et planifiée, dans le respect des réglementations en vigueur.

La commune a chargé la **SCOP A.T.EAU** de cette tâche, qui portera sur l'ensemble du territoire communal urbanisé et urbanisable.

Dans ce cadre, **un diagnostic complet du réseau d'assainissement collectif** a été réalisé afin de :

- ❖ **Dresser un bilan qualitatif complet du réseau ;**
- ❖ **Réaliser un bilan quantitatif du réseau collectif de collecte des eaux usées** avec la mesure des débits, ainsi que des charges polluantes, transitant par le réseau ;
- ❖ **Rechercher les eaux claires parasites permanentes** qui ont un impact direct sur les coûts de fonctionnement des stations d'épuration en bout de(s) réseau(x) ;
- ❖ **Mettre en évidence les éventuelles anomalies** : évaluation notamment de l'impact des eaux pluviales sur les volumes totaux véhiculés par le réseau collectif.

Le présent rapport porte uniquement sur le réseau collectif de collecte des eaux usées, avec notamment la synthèse des différentes opérations de terrain que nous avons été amené à réaliser, afin de comprendre son fonctionnement général et de mettre en évidence force et faiblesse ; ce document servira de base de départ pour la réalisation du Schéma général d'Assainissement de la commune.

Nous tenons à souligner l'aimable participation de M. DE BON DE BEAU REGARD, ainsi que des services administratifs de la commune, qui nous ont accompagnés sur chaque site et/ou donnés les informations nécessaires pour l'élaboration de ce diagnostic.